

Le gentilhomme huissier de la verge noire apporte le message suivant:

Membres de la Chambre des communes,

Son Honneur le député de Son Excellence le Gouverneur général désire la présence immédiate des honorables députés dans la salle de l'honorable Sénat.

En conséquence, les députés se rendent à la salle du Sénat, dont le président prononce les paroles suivantes:

Honorables membres du Sénat,

Membres de la Chambre des communes,

Je suis chargé de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général ne juge pas à propos de faire connaître les motifs qui l'ont porté à convoquer le présent Parlement du Canada avant que la Chambre des communes ait choisi son Orateur, conformément à la loi; mais, cet après-midi, à trois heures, Son Excellence fera connaître les raisons de la convocation des Chambres.

Au retour des députés;

S'adressant au greffier, le très honorable Lester B. Pearson propose, avec l'appui de l'honorable Guy Favreau: Que M. Lucien Lamoureux, député du district électoral de Stormont, prenne le fauteuil de cette Chambre en qualité d'Orateur.

Ladite motion, mise aux voix, est agréée.

Le greffier ayant déclaré M. Lucien Lamoureux dûment élu, celui-ci est conduit au fauteuil par le très honorable Lester B. Pearson et l'honorable Guy Favreau. M. Lamoureux exprime à la Chambre ses humbles remerciements pour le grand honneur qu'il lui a plu de lui conférer en le choisissant Orateur.

La masse est posée sur le bureau.

A midi cinq minutes, la séance est suspendue jusqu'à trois heures cet après-midi.

Trois heures de l'après-midi

La Chambre reprend sa séance.

PRIÈRE

M. l'Orateur communique à la Chambre la lettre que voici:

RÉSIDENCE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL
OTTAWA

Le 18 janvier 1966

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que Son Excellence le Gouverneur général arrivera à l'entrée principale de l'Hôtel du Parlement à trois heures de l'après-